POINTE DE LA JONCTION — GENÈVE

NOVEMBRE 2021

la gazette du parc

№4

Imprimée à 4500 exemplaires et distribuée dans le quartier de la Jonction et sur les falaises de Saint-Jean, cette gazette vous permettra de participer, de vous informer, de réfléchir, de rêver au futur parc de la Pointe de la Jonction.

Ce quatrième numéro conclut la démarche participative pour la création du Parc de la Pointe de la Jonction. Tout l'été, différentes activités ont été organisées par la Ville de Genève, l'équipe de mandataires et le Forum de la Pointe de la Jonction pour discuter, avec ses utilisateurs, de l'avenir du site défini entre la Pointe, le sentier des Saules et les anciens hangars des TPG. Autour de la grande maquette, le projet a été discuté, défini, et s'est dessiné au fils des différentes rencontres du processus participatif. C'est aujourd'hui la saison de la récolte et cette gazette est le panier garni des légumes et des fruits que nous avons fait pousser ensemble. Ainsi, vous pourrez y découvrir le compte-rendu des ateliers participatifs de juillet intitulés « Agora » et « Économie Bleue », un texte visionnaire à propos du potentiel de la Jonction par Andréa Ruby, directeur du Musée Suisse de l'Architecture ou les citations d'usagers, collectées lors des sondages menés au bord de l'eau. Les pages centrales et voisines, sont, elles, dédiées aux conclusions et principes qui vont servir à définir le parc de la Pointe de la Jonction.

Les croquis de Studio KO mettent en images ces concepts. Un grand merci à tout·e·s les promeneu·se·r·s, voisin·e·s, baigneu·se·r·s, sporti.ve·s, planteu·se·r·s, artistes, citoyen·ne·s, spécialistes, amateur·e·s et associations qui ont participé à la concertation.

Bonne lecture et à très vite pour la suite!

Par Frédéric Post
Pour les mandataires

La concertation à la base du projet

Par Ville de Genève, Département de l'aménagement, des constructions et de la mobilité / Service de l'aménagement, du génie civil et de la mobilité (AGCM)

Le Département de l'aménagement, des constructions et de la mobilité de la Ville de Genève a accompagné la concertation pour développer le futur parc de la Jonction. Dès le début, sous l'impulsion du Forum Pointe de la Jonction (FPJ), la volonté de la Ville a été de mener une démarche de co-conception et de co-construction avec les habitant·e·s du quartier et les usager·ère·s du site.

La volonté de créer un nouvel espace public à la Pointe de la Jonction est née avec la pétition « pour un parc à la Jonction », lancée par le Forum Pointe de la Jonction (FPJ). Une première démarche participative a été menée par le FPJ et elle a abouti au vote d'un financement par le Conseil municipal de la Ville de Genève en 2018. Celui-ci a permis d'engager l'équipe pluridisciplinaire de mandataires qui a mis en place une nouvelle démarche participative, avec l'appui du FPJ, sous forme d'ateliers et de moments partagés pendant le premier semestre 2021, dont la production de la gazette que vous tenez entre vos mains.

Cette concertation a consisté également en plus de 30 permanences, une quarantaine d'interviews individuels et collectifs, des séances publiques et des moments de partage avec plus de 300 personnes.

L'image du futur parc a ainsi été développée à partir de la matière produite au cours de ce long et riche processus de concertation. Elle fait converger les souhaits exprimés tout au long de la démarche participative, en mettant en avant une demande de végétalisation et de sociabilité du lieu.

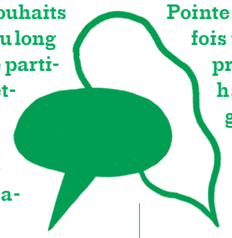

L'idée est également de conserver le patrimoine construit de ce site, notamment une partie des couverts et de la charpente métallique des anciens abris de bus des Transports publics genevois.

Ces espaces seront plantés mais permettront de garder des zones protégées des intempéries, qui pourront accueillir des activités. Enfin, l'engagement des habitant·e·s et utilisateurs·trices pour faire vivre cet espace public est au cœur du projet. L'image issue de la concertation n'est cependant qu'une étape du processus d'aménagement du parc de la Pointe de la Jonction. Une fois validée par tous les protagonistes, tant les habitant·e·s et usagers·ères que les acteurs associatifs et institutionnels, elle sera traduite sous la forme d'un « plan de site » par la Ville et l'État de Genève.

Il s'agit d'un document légal, qui fixe et protège les éléments intangibles du futur parc et de ses abords. Il constitue une procédure préalable, nécessaire au développement du site et à l'obtention de toutes les autorisations de construire.

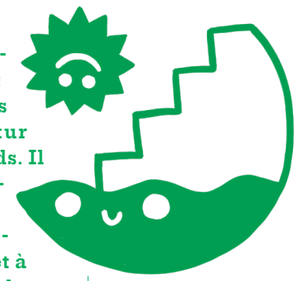

En parallèle, un crédit d'étude sera déposé auprès du Conseil municipal pour financer le développement du projet.

L'équipe pluridisciplinaire poursuivra ainsi les études pour mettre au point un projet définitif de parc, toujours en concertation avec les habitant·e·s et les usager·ère·s. L'objectif est de déboucher sur une réalisation conciliant les multiples attentes et enjeux de ce site exceptionnel, en adéquation avec les souhaits de la population.

La Jonction, un lieu pour apprendre le sens du jeu

Par Andreas Ruby, directeur du Musée Suisse d'Architecture — Bâle

Dans le monde latin, il y avait un nom pour les lieux situés au bout de la Terre : finis terrae.

Il s'agissait généralement de lieux situés sur la côte atlantique de l'Europe, qui pour ses habitants, représentaient le bout du monde.
Parfois vous pouvez également rencontrer un finis terrae au milieu de quelque chose. À Genève — située au bout du lac Léman, mais aussi au bout de la Suisse — vous pouvez ressentir cette sensation d'être proche de l'extrémité, peu importe où vous vous trouvez dans la ville. C'est un esprit des lieux propre à Genève.

La Jonction, située presque au centre de cette extrémité, incarne une finis terrae par excellence. Un triangle de terre dont les longs bords convergent irrésistiblement au confluent des deux fleuves qui définissent la ville, l'Arve et le Rhône, la Jonction possède quasiment des pouvoirs magnétiques.

C'est comme si les rivières transféraient l'énergie constante de leur courant au morceau de terre qu'elles embrassent.

On ne fait pas qu'« aller » à la Jonction, on y est attiré une fois qu'on s'en approche un peu, comme lorsqu'on entre dans la rivière et qu'on est emporté par le courant. De par cette capacité territoriale d'attirer du monde, la Jonction est naturellement prédestinée à devenir un lieu de rencontre. Pour les personnes de tous horizons, mais en particulier les personnes dont les désirs ont besoin d'un lieu pour se matérialiser.

La Jonction pourrait être le vivier d'idées nouvelles qui n'ont pas d'autre place à Genève.

Le grand garage de l'ancien dépôt de bus récemment ouvert au public offre une belle opportunité de créer un tel incubateur social.

L'histoire nous montre que le garage a toujours représenté un espace d'innovation, dont la fonction principale — l'abri de véhicules — a été rapidement remplacée par des initiatives locales spontanées, allant du modélisme ferroviaire à la salle de fitness en passant par l'atelier de menuiserie.
L'ordinateur, l'invention technologique majeure de la fin du 20e siècle, a été inventé dans un garage en Californie.

L'ancien dépôt de bus pourrait être le lieu idéal pour la plus importante invention sociale du 21e siècle : comment les gens peuvent apprendre à donner un sens à leur vie dans la société post-industrielle.

Avec l'informatisation et la robotisation croissantes du travail humain, il n'y aura plus assez de travail pour les humains.

Nous ne pourrons plus gagner notre vie grâce à un travail fixe et, à vrai dire, souvent peu satisfaisant, ce qui fait du revenu universel de base une nécessité prévisible dans un avenir proche. Les gens auront beaucoup plus de temps libre qu'aujourd'hui — une pensée qui peut en effrayer plus d'un — et devront développer des compétences pour utiliser cette nouvelle liberté de manière significative et enrichissante.

Comme dans la condition du plein emploi, le sens de la vie des gens était essentiellement défini par ce que Marx appelait le « travail aliéné » (un travail accompli principalement pour gagner sa vie, et non par joie), les gens auront besoin de (re)découvrir leur capacité à donner un sens à leur vie en faisant des choses guidées par leurs désirs personnels, ce que Marx appelait « activité humaine sensuelle ».

Nous avons besoin d'endroits dans nos villes pour ce genre d'apprentissage créatif de la vie. Des lieux où nous pouvons tester quelles activités nous trouvons personnellement épanouissantes et enrichissantes.

Des endroits où nous pouvons nous percevoir comme des individus qui font la différence, capables d'apporter quelque chose de précieux à la société - pas seulement gérer une caisse dans un supermarché ou conduire un bus, pour ne citer que deux exemples de métiers qui seront bientôt entièrement repris par des machines intelligentes.

Nous avons besoin d'endroits où nous pouvons nous demander avant tout pourquoi nous sommes dans le monde — et comment nous pouvons tirer le meilleur parti de notre vie.

Grâce à la position géographique particulière à Genève, sa condition de limbes entre un passé qu'elle quitte progressivement et un avenir qu'elle ne peut pas encore imaginer, la Jonction est parfaitement équipée pour devenir un incubateur de l'innovation sociale dans laquelle les villes doivent investir aujourd'hui pour continuer d'être des environnements captivants pour les gens.

Le centre et le sens de notre vie ne sera plus le travail, mais le jeu. Ou, comme l'écrit Friedrich Schiller dans ses « Lettres sur l'éducation esthétique de l'homme » (1795) : « L'homme ne joue que là où, dans la pleine acception de ce mot, il est homme, et il n'est pleinement homme que lorsqu'il joue ».

Alors, si la Jonction est bien une finis terrae, il est peut-être temps de monter à bord du navire et de s'aventurer à travers les eaux pour découvrir ce nouveau continent de jeu dont nous ignorions l'existence.

Respect du voisinage & dépollution douce

Par **Marie-Avril Berthet, géographe pour l'équipe de mandataires**

Compte-rendus des journées participatives des 17 et 31 juillet

samedi 17 juillet 2021, Agora – Programmes, usages du site & acoustique.

Un atelier d'initiation à la pêche à l'aimant a été organisé pour sensibiliser, de façon ludique, les grands et les petits à la pollution des rivières par des objets métalliques. Pour les retirer, il suffit d'attacher un gros aimant à une corde et de le jeter dans l'eau, en traînant sur le fond de la rivière l'aimant collecte tous les objets en fer qui se trouvent à sa portée.

1

Les « usages » c'est ce que le public fait sur le site et les « programmes » c'est comment l'on va aménager le site pour répondre à ces besoins. Cette journée a donc été l'occasion d'inviter les acteurs et associations déjà présents sur le site, mais aussi ceux qui avaient exprimé un intérêt à s'impliquer, pour parler de leurs activités et de leurs futurs besoins.

Deux groupes ont discuté, un constitué des participants intéressés à jardiner ; l'autre des acteurs socio-culturels. Plus que des requêtes précises, les acteurs du site ont exprimé leur envie de pérenniser leur implication actuelle dans le futur du parc et de disposer d'espaces libres qui leur permettent de mettre en place des programmes variés relatifs aux connaissances de chacun. Certains besoins concrets ont tout de même émergé comme le besoin d'espaces de stockage et celui d'un lieu communautaire pour organiser des ateliers, cuisiner, bricoler, etc…

Thomas Juguin, l'ingénieur acousticien qui fait partie de l'équipe de mandataires a ouvert cette journée en nous expliquant comment il a établi le concept acoustique du site et quelles activités seraient possibles tout en respectant la régulation sur les nuisances sonores. Une série d'activités musicales (non-amplifiées, puis amplifiées) ont été organisées afin de lui permettre de réaliser des tests acoustiques in-situ.

Ces tests permettent d'intégrer à l'image directrice une vision réaliste des usages qui seront possibles sur le site en respectant le voisinage.

Samedi 31 juillet 2021, Économie bleue – Durabilité et dépollution

Lors de la phase participative, les usagers ont clairement exprimé leur inquiétude de voir le site fermé et de ne plus y avoir accès pendant une longue période.

Une dépollution douce, phasée et plus expérimentale paraît donc appropriée et offre des opportunités pédagogiques. Le recyclage des éléments présents sur le site a été intégré comme une opportunité paysagère, et pas une contrainte.

Mathieu Pillet, qui fait de la recherche pour dépolluer les sols avec des champignons, nous a présenté cette technique alternative. Le sol est pollué et pas contaminé donc il n'y a pas d'obligation de tout enlever et de creuser. La question environnementale a été très présente dans les phases participatives et les méthodes de dépollution industrielles ont un impact environnemental lourd : pour les hydrocarbures on chauffe la terre à plusieurs milliers de degrés pour les évaporer ce qui est énergivore, tue toute vie et rend la repousse difficile ; sans compter qu'il faut une armée de camions pour aller enfouir les déchets ailleurs, avant de ramener de la terre saine.

Les questions de durabilité et de dépollution ont occupé les discussions de la journée participative intitulée Économie Bleue. L'équipe de mandataires a présenté une première version de l'image directrice qui a été imprimée et distribuée afin que les participants qui le souhaitaient puissent annoter le document. Ce travail collectif a permis de tester la pertinence des tendances dessinées dans l'image directrice.

Les discussions sur la maquette ont porté sur les couverts des hangars et la plateforme en béton qui seront partiellement conservés sans pour autant entraver la végétalisation du site. Ils seront donc transformés et recyclés en partie sur le site.

2

1 Butin de la pêche à l'aimant dans le Rhône réalisée le 31 juillet 2021

2 Vue de la grande maquette ©Leopold Banchini

VUES GÉNÉRALES DU FUTUR PARC DE LA POINTE DE LA JONCTION

Ces images ont été déssinées suite aux discussions entre les habitants de la Jonction et les mandataires pendant les ateliers participatifs organisés durant l'été 2021.

©Dessins de Studio KO

Un parc pour tous

Par **Marie-Avril Berthet, géographe pour l'équipe de mandataires**

Ce projet a nécessité la redéfinition de la notion de parc dans le contexte du quartier de la Jonction, mais aussi pour répondre aux enjeux de transition sociale et écologique que présente la transformation du site à l'échelle d'une ville comme Genève.

Le futur parc de la Pointe de la Jonction bénéficie déjà d'une identité forte en tant que « parc au bord de l'eau » dans lequel la baignade occupe une place prédominante, au moins de manière saisonnière.

La concertation a montré que les éléments hérités qui marquent le passé du site (plateforme en béton et halles) sont des marqueurs importants de son identité, et offrent des qualités uniques pour un espace public à Genève. Ces éléments ont joué un rôle crucial dans l'appropriation citoyenne. Ces éléments sont donc partiellement conservés et transformés. La conception de l'image directrice, considérera le recyclage et la transformation des matériaux présents sur le site comme des opportunités tant en termes de durabilité que de conception, plutôt qu'une contrainte.

De même, les usagers et habitants ont exprimé leur inquiétude quant à la fermeture du site dans la phase transitoire et pendant les travaux dans un quartier dense qui offre peu d'espaces de détente. La dépollution alternative et les transformations par phases devraient permettre de maintenir la dynamique citoyenne et les usages du site tout en accompagnant la transformation du futur parc. Ces stratégies ont permis de réconcilier durabilité sociale et environnementale.

Végétation

La végétation est appréhendée sous différentes formes. Cela répond à la demande marquée des usagers de reverdir et de diversifier les espèces.

Différentes ambiances végétales sont mises en place :

— des arbres fastigiés le long de la promenade du Sentier des Saules, des surfaces plantées d'arbres et d'arbustes plus généreuses le long des berges de l'Arve et à l'extrême Pointe et la végétalisation de la plateforme

— une végétation basse en complément des arbres le long des rives

— une prairie pour le délassement au centre du parc

— des jardins collectifs et expérimentaux le long de l'Usine Kugler

Baignade et berges

Un des impératifs du projet est de répondre à la forte demande de proximité à l'eau, ainsi qu'aux problématiques liées à la baignade : besoin d'espaces de délassement proches de l'eau, besoin de points de mise à l'eau et de sortie confortable à la fin de la baignade, besoin d'accès à l'eau intermédiaires (jeux aquatiques et espaces de contact avec l'eau sans immersion).

Des zones aménagées pour la baignade et l'accès à l'eau sont installées le long du sentier des Saules :

— des surfaces ponctuelles déconnectées de la rive en amont

— denses et proches de la rive en aval

— une zone de baignade calme, avec accès et sortie à l'eau confortable est mise en place sur l'actuel emplacement de la buvette

Des pontons et belvédères paysagers sont disposés le long de la berge non-baignable de l'Arve.

Les bords de l'Arve

La berge de l'Arve est fraîche et offre un panorama sauvage unique en ville. Le fait que cette partie du site se prête à la contemplation a fait l'unanimité.

La traduction de ce souhait a donc été pensée selon deux axes, l'un à fleur d'eau, l'autre en limite haute de la bande végétale. Deux sentiers qui offrent des ambiances contrastées, des points de séjour en ponctuent le cheminement pour bénéficier de la fraîcheur en été.

Pour y parvenir, on préserve l'aspect sauvage de la rive tout en la végétalisant de manière plus intense. La renaturation y a fait consensus, cependant la renaturation totale est impossible en raison de la présence des collecteurs d'eaux usées.

Des mises en scène d'approche de l'eau, telles des fenêtres cadrant la vue sur l'Arve et le Bois de la Bâtie, mettent en valeur la beauté du panorama. Il s'agît de belvédères, jetées ou encore d'une nouvelle construction à usage saisonnier comme par exemple un sauna.

Extrême Pointe : promenade et vue sur la confluence

Le caractère poétique de la promenade doit être préservé. Les participants ont beaucoup insisté sur l'aspect sauvage et intimiste. Le belvédère est conservé et offre un point de vue sur la confluence des rivières. Seules des interventions douces comme un complément de plantation ou une taille de la végétation existante permettent de mettre en valeur la vue et le caractère du lieu.

Sous les couverts

Au cours du processus participatif, la plateforme et les couverts ont émergé comme des caractéristiques fortes du parc, uniques dans un espace public à Genève. Les acteurs du site présents lors de la concertation ont exprimé leur souhait de disposer d'espaces « libres » qui leur permettent de mettre en place des programmes variés, temporaires et expérimentaux grâce à cet espace des possibles.

Les éléments bâtis existants — plate-forme en béton et halles — forment un lieu polyvalent et flexible utilisable toute l'année. Le succès des installations sportives et l'appropriation informelle rapide de ces espaces a permis de montrer que le renouvellement et la variété d'installations et d'activités était très appréciés du public du parc. Cette dynamique de définition commune des programmes a également permis d'accroître la mixité des utilisateurs.

Ces deux éléments devront néanmoins subir des transformations pour accompagner la transition du site en parc et s'intégrer dans un environnement végétalisé. Pour cela, une intervention liée à la dépollution sera nécessaire.

Au niveau du sol :

— Surfaces décroûtées et végétalisées. Une partie des surfaces imperméables (enrobé et béton) sera retirée pour permettre la plantation de grands arbres d'essences diverses. Des lianes grimpantes sont plantées au pied des poteaux qui soutiennent les halles. Une partie de la plateforme est plantée en prairie.

— Programmes : Espace public qui deviendra le lieu d'expérimentation de la Jonction, où divers usages et programmes pourront se développer dans cet espace aux caractéristiques uniques.

Au niveau des couverts :

— L'ensemble de la structure est conservé, sauf contrainte technique. Ceci pour répondre en partie à un enjeu de durabilité en conservant les éléments hérités sur le site et réduire l'impact environnemental, mais aussi pour son aspect esthétique et historique fort.

— Les couverts sont partiellement préservés ou transformés. Une importante partie est végétalisée pour offrir notamment des espaces sous canopées.

Zone service, bâtiment Honegger et abords : un pôle communautaire et culturel

Le processus participatif a fait éclater le besoin d'un lieu communautaire et de rencontre sur le site, souvent nommé comme « buvette ».

Le bâtiment Honegger pourrait offrir cette possibilité du fait de son existence et de sa situation.

Le bâtiment Honegger est maintenu et rénové. Le bâtiment nécessitera un diagnostic architectural pour connaître son potentiel et sa vocation future.

Actuellement, le parc est partiellement en usage et la dynamique d'appropriation citoyenne y est déjà bien présente. Le site a une particularité forte grâce à son paysage unique, à la présence d'une rivière et d'un fleuve majeur, mais aussi des halles autour desquelles des usages se sont développés. C'est un lieu qui a une grande importance dans la vie quotidienne du quartier, mais sa fréquentation rayonne à l'échelle de la ville.

Le sentier des Saules

Les deux transformations principales concernent donc la baignade et l'aspect de promenade :

— L'aménagement d'aires de baignade, de points d'entrées et de sorties à l'eau visibles, d'une zone de contact à l'eau confortable et aisé.

— La plantation complémentaire et remplacement de peupliers fastigiés si nécessaire après une étude de l'état sanitaire des arbres, la plantation d'une strate arbustive basse à la place de la surface engazonnée pour accentuer l'aspect vert de la rive, rendre l'expérience de la promenade encore plus spectaculaire et renforcer l'ambiance contemplative.

Morceaux choisis

Parole aux usagers de la Jonction

Ces extraits proviennent des discussions autour de la grande maquette ou ont été collectés lors d'interviews individuels avec les usagers de la Jonction.

« La berge de l'Arve devrait rester autant que possible naturelle. Mais aussi relier le quai Ernest-Ansermet et prolonger le dispositif « sentier bas » et cheminement en haut. »

« Pour les halles, en garder deux, les plus grandes, serait intéressant parce qu'elles fournissent un endroit couvert, permettant de faire différentes activités pour les habitants, toute l'année. Par contre, l'idée de les ajourer pourrait être intéressante pour amener de la luminosité. »

« Il faut garantir un accès gratuit au parc car pour les personnes qui n'ont pas d'argent c'est comme aller à la piscine. »

« J'aimerais un lieu polyvalent pas figé dans le temps. Plutôt des installations temporaires »

« Pour l'instant, on ne peut pas s'asseoir. »

« Garder les bords sauvages pour se balader. Garder cet endroit comme un panorama, un point d'observation intimiste. »

1

« J'aimerais qu'il y ait des espaces de jardin, une jungle participative ! Le jardinage est quelque chose qui réunit les générations, ça touche tout le monde et c'est un domaine important pour faire une transmission des savoirs entre les générations. »

« Je viens me baigner ici depuis l'enfance. Maintenant mes amis bossent aux chaises longues. Moi je dis, les activités on s'en fout, c'est la connexion avec les potes qui compte. »

« Contemplation, repos, nature. Regarder les oiseaux et la végétation, faire des balades. »

« Il faut des jardins pour les légumes et des bassins pour les enfants. »

Des rêves ? Des utopies ?

Par Danuta Grosclaude, représentante du Canoë Club

Comment est-ce que vous envisagez l'avenir du projet d'espace public à la Pointe de la Jonction ?

Née à Genève il y a 50 ans, j'ai grandi entre le parc des Évaux et le bois de la Bâtie. La pointe de la Jonction a été toute mon adolescence, le club de canoë de Genève ma deuxième maison. J'y retrouvais mes amis, nous pratiquions notre sport (le kayak et le canoë) sur le Rhône, l'Arve, au pont de la Machine et nous partions aussi naviguer sur les rivières alentour. Nous passions beaucoup de temps sur ce lieu magique.

Quand je rêve de ce futur espace public, j'y vois de l'eau, des végétaux, un chemin minéral qui fasse la part belle à la biodiversité. Un lieu où se côtoient les sportifs, les familles, les aînés. Un lieu laissant la place aux échanges et à la curiosité. Les visiteurs pourraient ainsi flâner tout en observant les sportifs s'entraîner, ils pourraient avoir envie de naviguer. Nous pourrions partager notre passion, nous faire connaitre en tant que club de canoë, et valoriser ce sport qui se pratique en accord avec la nature.

Un rêve utopiste serait d'y aménager un bassin artificiel d'eau vive, il n'y en a aucun en Suisse et cela pourrait être un bel attrait pour toute la région. Car mise à part les athlètes de kayak slalom, les petits et grands enfants du quartier et des alentours pourraient y pratiquer le rafting, l'hydrospeed ou le canoraft…

Un espace public pour les familles, pour s'oxygéner, se délasser, pour découvrir et pratiquer des sports alliant plaisirs et sensations.

2 3

Par Iago Cruz, Association pour la Reconversion Vivante des Espaces — ARVE

Quelle est la première chose que tu aimerais voir sortir de terre à la Jonction ?

J'aimerais que la Pointe de la Jonction soit dès maintenant un espace inclusif, de partage, d'échange et qu'il ne soit pas basé sur le profit individuel.

J'aimerais qu'il soit un endroit où chaque personne puisse y trouver sa place sans sentiment d'exclusion. Qu'il soit élaboré par l'expérimentation impulsée par la population et menée par les associations du quartier. Que l'on puisse s'y détendre, contempler le paysage, mais aussi y trouver un peu d'animation. Que le vivre-ensemble soit encouragé au travers de discussions. Qu'un travail de médiation intègre la compréhension des besoins et différences propres à chaque être, qu'il soit humain ou élément naturel.

Dans mon rêve, j'aimerais que la première chose qui sorte de terre soit un apaisement de cette société trop clivée, partisane, individualiste. Que ce site se développe en harmonie, avec la conscience que nous ne faisons, toutes et tous, qu'un avec l'univers qui nous accueille.

1 Discussion à la Maison du Projet ©Giona Mottura

2 Tests acoustiques avec la participation du G.R.E.S Prisoneiros de Samba

3 Couverts et plateforme, avec vue sur les plantations expérimentales et citoyennes ©Leopold Banchini

Calendrier récapitulatif des grandes phases du projet de création du Parc de la Jonction

Contacts

Programme détaillé:
parcjonction.ch

Inscriptions et infos:
contact@parcjonction.ch

Coordination éditoriale:
Berthet & Post
Illustration: Popy Matigot
Design graphique:
R&D, Rogemond-Duc ©2021
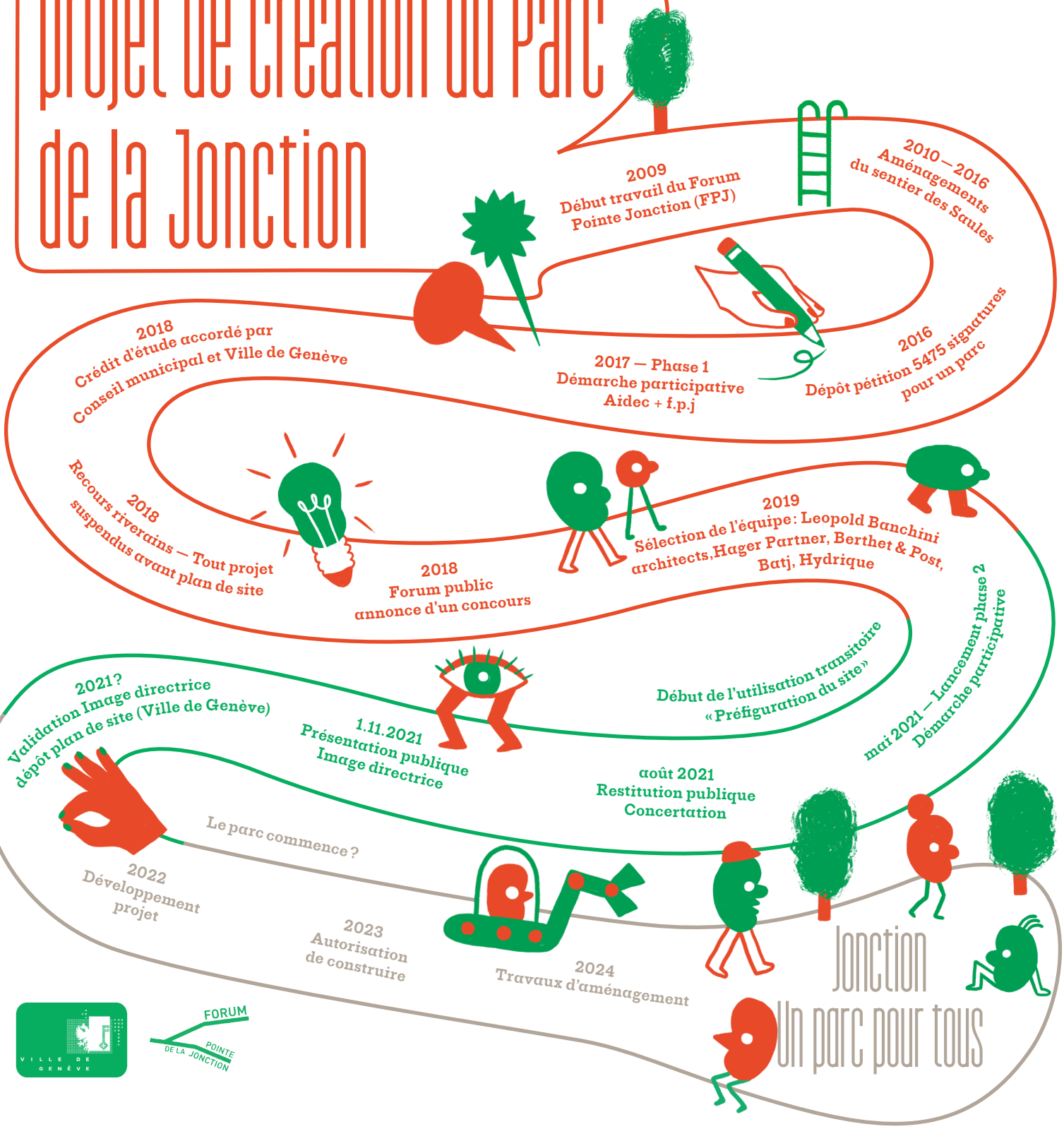
Impression: CMAI — Ville de Genève